



## Communiqué de presse

### La Ville de Herve met en place une salle d'étude pour les jeunes

Dans le cadre de la gestion de la crise du coronavirus et face au besoin croissant des jeunes de pouvoir trouver un cadre structurant dans l'enseignement à distance, la Ville de Herve, en collaboration avec le CPAS, met en place une salle d'étude pour les jeunes de secondaire (de la 3ème à la 7ème) et du supérieur, fréquentant soit les écoles secondaires de la commune de Herve et/ou habitant la commune.

Cette salle d'étude sera organisée dans la salle du Conseil communal, Place Marie-Thérèse 3 à Herve, et sera ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, à partir du 1<sup>er</sup> mars, sur inscription préalable (au plus tard la veille du jour demandé) à l'accueil de l'administration communale (087/69.36.00).

Ainsi, les jeunes ayant cours en hybridation ou en distanciel complet pourront retrouver des contacts sociaux et une structure qui leur manquent actuellement. Une connexion WIFI sera bien entendu disponible.

Toutes les forces vives sont nécessaires et bien utiles pour assurer un encadrement professionnel et rassurant. Ainsi, si vous désirez consacrer quelques heures à ce projet solidaire et que vous êtes intéressé d'être bénévole, ou que vous connaissez quelqu'un dans votre entourage que ça intéresserait pour assurer une surveillance de ces jeunes, merci de contacter le Plan de Cohésion Sociale au 087/69.36.56 ou [pcs@herve.be](mailto:pcs@herve.be).

#### Contact presse :

- Marianne DALEM, Echevine de l'Enseignement 0486 12 16 17
- Eric JEROME, Président du CPAS en charge de l'Action sociale 0490 57 37 51